



**LE CONCOURS DE POÉSIE A L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Ce concours de poésie auquel l'Université Laval convie tous les esprits cultivés de la Province, ne tient point dans nos mœurs la place de ces solennités extraordinaires, de ses joutes poétiques célèbres, dans lesquelles Le Tasse se faisait couronner autrefois à Ferrare ou Pétrarque au Capitole, non ; c'est une cérémonie sans appareil, beaucoup plus modeste, se renouvelant chaque année à la même époque, et que cette institution a eu l'honneur de fonder, qu'elle entretient à ses dépens, à la seule fin de contribuer à la gloire et au progrès de la littérature nationale.

C'est un hommage en même temps qu'un service rendu à notre belle langue française, qui souffre ici plus qu'ailleurs de ses rapports avec une rivale étrangère.

On ne saurait vraiment témoigner trop de reconnaissance aux fondateurs illustres de ce grand établissement d'éducation supérieure. Lorsque l'on se reporte à l'époque de la fondation de l'Université Laval, pour peu que l'on veuille comparer l'état dans lequel les hautes études se trouvaient dans le Bas-Canada avec celui dont elles jouissaient déjà en maints pays, inférieurs pourtant à notre en richesses et en ressources, l'on ne peut se défendre d'un profond sentiment de gratitude, nous dirons presque d'admiration, pour les efforts, les sacrifices, les travaux des Canadiens intelligents qui concurent ce projet, et, pressentant ses succès, se dévouèrent à la réalisation de cette œuvre féconde.

Nous parcourions, il y a quelques jours à peine, l'Annuaire de l'Université Laval pour 1875-76. A ce sujet, nous sommes heureux de dire que nulle institution dans le pays,—et si nous ne craignons d'être accusé de flatterie, nous ajouterions de bien d'autres contrées,—n'offre, en fait de personnes de mérite, une liste de professeurs plus réputés, plus capables, de cours mieux gradués, plus complets, que celle de cet établissement. Théologie, droit, médecine, arts libéraux, comprennent tous les degrés ; l'institution possède en outre une riche bibliothèque, des muséums et des collections diverses, où l'élève trouve sous la main tous les éléments nécessaires aux études analytiques, synthétiques et expérimentales.

Les créateurs de ce grand établissement ont parfaitement compris l'importance du rôle qu'une université catholique, renfermant les diverses facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine, serait

appelée à jouer dans un pays comme le nôtre.

Rappelons, à ce propos, les paroles éloquentes que le Rév. M. Méthot, professeur de Belles-Lettres, prononçait à l'une des dernières séances publiques de l'Université :

« Si jamais l'unité est utile, nécessaire même, c'est au sein de ces sociétés, dont le but est l'éducation de la jeunesse et, par conséquent, rien moins que la formation des générations nouvelles et la préparation de l'avenir. Oui, l'unité d'action y est toujours nécessaire ; mais elle s'y impose surtout à certaines époques, où ces institutions rencontrent sur leur passage des obstacles à vaincre, ou de nouveaux besoins à satisfaire. C'est alors surtout que l'unité des vues, la combinaison des moyens et des forces sont aussi indispensables que l'énergie de la volonté et l'esprit de sacrifice. »

« Telle était la situation où se trouvait, il y a vingt-trois ans, le Séminaire de Québec. Jusqu'à cette époque, il avait rempli ses devoirs envers la religion et la patrie, sinon toujours avec gloire, du moins avec zèle et sagesse. Il avait vécu de la même vie que notre chère patrie, dans le berceau de laquelle il avait reçu la naissance. Après avoir partagé avec elle les années de bonheur, il avait survécu à ses infortunes. Mais la patrie était arrivée à l'adolescence ; de là de nouvelles exigences, que ni le Séminaire de Québec, ni les autres institutions qui s'étaient élevées et qui prospéraient à ses côtés, ne pouvaient plus satisfaire : il fallait au pays une Université, c'est-à-dire toute une création nouvelle. La providence voulut qu'à cette époque la situation et le personnel du Séminaire fussent à la hauteur d'une si grande entreprise. Votre mémoire, messieurs, vous suffit pour évoquer ici ces hommes remarquables, dont les uns, déjà affaiblis par les travaux et les années, ne manquaient néanmoins ni de volonté, ni de dévouement, dont les autres encore jeunes, étaient remplis de vigueur et de générosité : au moins suis-je assuré que beaucoup d'entre vous conservent encore chèrement leur souvenir. »

Puisque nous en sommes à énumérer les avantages d'une institution consacrée aux hautes études, profitons-en pour donner ici l'organisation de l'établissement, chose peu connue de beaucoup de lecteurs.

« L'Université Laval a été fondée en 1852 par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852. L'année suivante, par Pontific Pie IX accorda au Visiteur de l'Université l'autorisation de conférer les degrés ordinaires en Théologie. »

« Le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de veto sur tous les règlements et sur toutes les nominations. »

« Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le recteur de l'Université. »

« Le conseil de l'Université se compose des directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés. »

un Indult du 6 mars 1853, le Souverain « Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil ; ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés. »

« L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus. »

Par une gracieuse faveur, dont nous remercions M. Beaudet, l'élégant rapporteur du concours de poésie, L'OPINION PUBLIQUE peut aujourd'hui donner à ses abonnés la primeur de la pièce de vers à laquelle a été adjugée la médaille d'or.

Cette bluette poétique, ayant pour titre « La Chapelle Solitaire, » est l'œuvre d'un jeune français, étudiant en droit à Ibergville, M. Lorrain, qui a préféré l'exil à la qualité de sujet prussien.

Cette pièce de vers se recommande par le charme du tour et l'élégance des strophes ; du commencement à la fin on y sent circuler comme la sève d'une foi vive et sincère, un accent de jeunesse et de mélancolie. Cette composition a le charme adouci et voilé de l'ombre des grands arbres et des fleurs sauvages qui encadrent de leur sombre verdure, les pierres moussues de cette chapelle perdue au fond des bois.

A. ACHINTRE

**LA CHAPELLE SOLITAIRE**

Quand l'homme faible et qui redoute  
La contagion du malheur  
Nous laisse seul sur notre route  
Face à face avec la douleur ;

Quand l'avenir n'a plus de charmes  
Qui fassent désirer demain.  
Et que l'amertume des larmes  
Est le goût de notre pain :

C'est alors que ta voix s'élève  
Dans le silence de mon cœur,  
Et que ta main, mon Dieu, soulève  
Le poids glacé de ma douleur.

(LAMARTINE.)

**I**

Il est loin du chemin que suit la multitude,  
Une antique chapelle à l'air mystérieux ;  
Souvent j'aime à porter dans cette solitude,  
Mes pas silencieux.

Elle s'élève au sein d'une forêt profonde  
Où des cèdres plaintifs les murmures confus  
Viennent s'harmoniser aux pleurs tristes de l'onde  
Sous les sapins touffus !

Séjour perpétuel de la paix du silence,  
Où Dieu répand à flots la joie et le bonheur,  
Où l'homme malheureux aspire l'espérance  
Qui ranime son cœur !

La nature plongée en un repos sublime  
Semble, là, méditer des hymnes éternels ;  
Car il monte des bois une prière intime  
Comme des saints autels !

Ce doux recueillement, cette harmonie austère,  
Plait au cœur dont le monde a trompé les désirs,  
Au cœur désabusé qui délaisse la terre  
Et tous les vains plaisirs !

L'âme sourit alors, méprisant les chaînes  
Que tendait sur ses pas la fausse volupté,  
Elle dit ses regrets sur les choses mondaines  
Et sur leur vanité.

Elle s'élançait au ciel, palpitante et joyeuse ;  
Elle mêle sa voix à ces pieux accents  
Qu'emporte vers les cieux la brise harmonieuse,  
Soupirs attendrissants !

Dans cet isolement la vie est moins amère ;  
L'horizon de notre âme est parsemé d'azur ;  
Le soleil est plus doux, l'onde paraît plus claire,  
Le firmament plus pur !

**II**

C'est là que, le matin, au lever de l'aurore,  
Ma mère en souriant m'apprenait à prier :  
J'étais petit enfant : je me rappelle encore  
Les détours du sentier.

Des rayons de soleil se jouaient dans la mousse  
L'aurore étincelait sur les cimes des monts ;  
Le souffle du matin, de son haleine douce,  
Embaumait les vallons.

Les premiers feux du jour, tremblants, mélancoliques  
Éclairaient le saint lieu ; les ombres de la nuit,  
S'effaçaient lentement sous les voûtes rustiques  
Comme un rêve qui fuit.

J'étais rempli d'amour, de respect et de crainte :  
Ma prière, mêlée aux parfums du matin,  
Comme un encens montait de la modeste encointe  
Vers le séjour divin.

**III**

Je ne comprenais pas, dans ma candeur d'enfance  
La faiblesse de l'homme au cœur ambitieux ;  
Je ne prévoyais pas les dangers, la souffrance,  
Le mensonge, le faux, et les jours soucieux.

Mais maintenant déjà j'ai coudoyé la foule ;  
Et sans cesse battu comme un flot agité  
Que le vent en courroux brise, foule et refoule,  
Je regrette l'enfance et sa félicité !

J'ai parcouru déjà les beaux jours de la vie ;  
Demain, demain pour moi, vingt printemps vont sonner !  
Au souffle des pervers mon âme s'est flétrie,  
Et j'ai vu mes espoirs soudain m'abandonner !

J'avais bercé mon cœur de douces perspectives ;  
Des fantômes brillants, des mirages trompeurs  
Étalait à mes yeux des clartés fugitives :  
Je croyais que c'était la gloire et les splendeurs !

Mais je fus le jouet de vaines jouissances,  
Et mon rire joyeux a fait place aux sanglots :  
Tel un aventurier sur les vagues immenses,  
Voit son dernier esquif s'abîmer dans les flots !

**IV**

Parmi la foule indifférente  
Je n'ai jamais trouvé qu'égoïsme et froideur,  
Et jamais mon âme souffrante  
N'y trouva son ami, ni son consolateur !